

Mention complémentaire technicien(ne) en réseaux électriques (en contrat d'apprentissage)

MODALITES GENERALES

Public concerné et Pré requis : Détenir un bac professionnel de type, maintenance des équipements industriels, électrotechnique, énergie équipements communicants, travaux publics, ou du brevet professionnel installations et équipements électriques et aux candidats remplissant les conditions fixées à l'article D.337-144 du code de l'éducation.

Alternance de l'apprentissage : en contrat d'apprentissage d'un an

Durée de formation : 791 heures

Date d'entrée en formation : 7 septembre 2020

Lieu de formation : CFCTP Sylvain Joyeux – 26 Rue de Bellevue – BP 19 – 19300 EGLETONS

Validation : Qualification professionnelle de technicien(ne) en réseaux électriques – Mention complémentaire de l'éducation nationale de niveau 4.

Indicateurs sur promotions :

- Taux de réussite en % à l'examen en 2018/2019 : 100% et 2019/2020 : 92,30 %
- Promotions 2018/2019 : Le taux d'insertion global à 6 mois dans le métier est de 100%

OBJECTIFS & EMPLOI

- Former et qualifier des technicien(ne)s réseaux électriques (selon le référentiel de formation) arrêté du 10 février 2012 – NORMEN E1204084A
- Le (la) technicien(ne) en réseaux électriques travaille sur des :
 - réseaux aériens,
 - réseaux souterrains,
 - réseaux d'éclairage public.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module connaissances de bases

- Topographie – électricité
- Lecture de plans
- Qualité sécurité Environnement (QSE)
- Mathématiques (économie gestion dans le cadre des savoirs du métier)
- Expression communication

Module de formations techniques

- Les réseaux électriques aériens, moyenne tension (HTA)
- Les réseaux électriques basse tension (BTA)
- Les branchements électriques BTA (aérien, souterrain, aéro souterrain)
- Les réseaux électriques souterrains
- Les éclairages publics

Module de formations spécifiques

- Conduite d'un lève poteau et d'une PEMP (CACES R386 et R390)
- Préparation à l'habilitation électrique du type B1H1V.
- Préparation et test QCM AIPR opérateur (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux).

MOYENS PEDAGOGIQUES

La qualité de nos enseignements passe par les moyens pédagogiques mis à dispositions des apprentis. Ainsi, les apprentis Techniciens en Réseaux Electriques au CFCTP disposent d'une plateforme pédagogique de 1ha dédiée à la pratique et disposant de :

En aérien (sur supports bois et béton)

- Un réseau HTA aérien avec un transformateur de type H61 et IA et une Ras HTA
- Un réseau BT fils nus
- Un réseau BT torsadé

En souterrain

- Un poste HTA/BT type PRCS
- Un réseau BT avec des coffrets de branchements, de fausses coupures, REMBT avec chambres de tirages.

Toutes ces installations permettent des conditions réelles de travaux aériens et souterrains.

En salle de cours

Dans la salle de formation, dédiée également à ces apprentis, du matériel pédagogique de haute technologie permettent des manœuvres, des mesures et des simulations des risques électriques, composé de :

- Un banc pédagogique de régime de neutre,
- Un banc comptage client,
- Un transformateur et des cellules HTA.

Nos locaux sont accessibles aux personnes handicapées.

OPTIONS PEDAGOGIQUES

Le CFCTP propose des options supplémentaires d'enseignement dans le cadre de ce contrat d'apprentissage.

TST

- Module TST O 200 : MODULE DE BASE TST BT (BASE)
- Module TST O 218 : MODULE SPÉCIFIQUE AÉRIEN + MODULE ÉMERGENCE (AER + EME)

Fibre optique

- Identifier les différents types de Fibre Optique, les infrastructures et architectures
- Sélectionner et utiliser le matériel nécessaire pour la pose de Fibres Optiques en souterrain et aérien
- Mettre en œuvre les techniques de manipulation de la fibre optique
- Appréhender le raccordement de la fibre optique par soudure mécanique

Mention complémentaire technicien(ne) en réseaux électriques (en contrat d'apprentissage) (suite)

CONDITIONS D'HEBERGEMENT

RESTAURATION ET HEBERGEMENT

- Hébergement et restauration sur le centre CFCTP EGLETONS aux conditions suivantes :
- Tarif des prestations d'hébergement et de restauration par stagiaire :
 - Restauration en self
 - Hébergement en chambre (comprenant une salle d'eau et WC) pour 2 stagiaires

Tarif hébergement/personne	H.T	TTC	Tarif restauration/personne	H.T	TTC
Par semaine hors week end/personne	101.50 €	121.80 €	Par semaine hors week end/personne	79.00 €	86.90 €
T.V.A 20%			T.V.A 10%		

☞ Total pension complète HT : 180.50 €

☞ Total pension complète TTC : 208.70€

L'OPCO participe aux frais d'hébergement et de restauration des apprentis à hauteur de 3€ par repas pris au Centre et 6€ par nuitée au Centre.

PLAN D'ACCES AU CENTRE DE FORMATION CFCTP

